

**Fixation des tarifs de concession de cimetière, des tarifs de concession au columbarium et des plaques funéraires nominatives de la stèle du jardin du souvenir**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.**

**-DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 :

Pour les concessions du cimetière et pour les cases de columbarium :

- 250 euros pour 15 ans
- 450 euros pour 30 ans
- 650 euros pour 50 ans

Pour les plaques funéraires nominatives de la stèle du jardin du souvenir :

- 145 euros pour les plaques funéraires de 15 ans
- 220 euros pour les plaques funéraires de 30 ans

**-INDIQUE** que la dispersion des cendres au sein du jardin du souvenir est gratuite.